


Antenne du 10^{ème}

17 rue Jean Poulmarch
75010 Paris
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et
de 14h00 à 18h00

 Jacques Bonsergent
Ligne 5

Antenne du 15^{ème}

79 rue de l'église
75015 Paris
Du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30 et
de 14h00 à 18h00

 Félix Faure
Ligne 8

Service d'Orientation Spécialisé Paris

Le secrétariat commun aux
deux antennes est ouvert
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00.

Contact :

Secrétariat :
01 45 57 44 48
secretariat-service-orientation@groupe-sos.org

Directeur :
David HAÏK
06 02 18 12 53
david.haik@groupe-sos.org



Service d'Orientation Spécialisé Paris

Service d'Orientation Spécialisé

Paris

Le Service d'orientation spécialisé s'inscrit dans le cadre de la Prévention et de la Protection de l'enfance depuis 1981. Il se présente comme un dispositif d'appui aux travailleurs sociaux et aux jeunes pour apporter un éclairage et des préconisations à travers une évaluation de la situation et un bilan psychologique d'orientation.



500

Jeunes reçus par an, financés par la Direction des Solidarités de Paris



2

Antennes situées au nord et au sud de Paris pour être au plus proche des besoins des jeunes

Le public accueilli

Les psychologues réalisent des consultations psychologiques d'orientation pour des enfants, adolescents et jeunes majeurs âgés de 6 à 21 ans qui sont impérativement adressés par un travailleur social et domiciliés ou scolarisés à Paris.

Ce sont des jeunes dont la situation est repérée comme fragile et pour lesquels la recherche d'une prise en charge adaptée est jugée nécessaire ou afin de prévenir les risques d'aggravation, d'exclusion scolaire voire de judiciarisation.

Les principaux objectifs

Le service a pour vocation d'aider les jeunes accueillis à élaborer un projet d'orientation personnalisé tenant compte de leur problématique psychique.

Les projets d'orientation et préconisations peuvent aussi bien concerner les sphères scolaire et professionnelle que des orientations thérapeutiques, un accompagnement éducatif dans un cadre administratif ou judiciaire (AED, AEMO...) ou un accueil en structure éducative.

La consultation

Si la majorité des jeunes bénéficient de 6 à 10 rencontres, les consultations ne sont pas standardisées.

Leur contenu tout comme leur nombre sont ainsi variables selon la situation et la demande.

La consultation comprend le plus souvent des entretiens cliniques et la passation de tests (tests d'efficiency, projectifs, questionnaires d'intérêts...).

Lors du premier rendez-vous, il est demandé au travailleur social et aux parents d'être présents pour exposer la demande et la situation avec le jeune. Ils sont également conviés au dernier rendez-vous lors duquel une synthèse orale est réalisée avec le jeune pour conclure la consultation d'orientation.

Un compte rendu écrit est adressé au travailleur social référent et aux parents. Le psychologue peut également remettre un compte rendu écrit aux jeunes qui le souhaitent.

Les modalités d'accueil

La pose du premier rendez-vous se fait par téléphone, par le travailleur social. Des informations administratives vous seront demandées ainsi que la confirmation de l'accord des parents (ou représentant légal) du mineur, qui devront remettre, par courrier ou au premier rendez-vous, une autorisation écrite signée.

Les rendez-vous suivants sont posés au fur et à mesure par le psychologue qui recevra le jeune.



L'équipe

L'équipe est composée de 6 psychologues, réparties sur les 2 antennes.

Un soutien administratif et logistique est réalisé par la secrétaire de direction, le secrétaire administratif et un agent d'entretien sous la responsabilité d'un directeur.

Les partenaires

Paris

- L'ensemble des services de l'Aide sociale à l'enfance de Paris. Les services d'AED et AEMO, les Services d'accueil de jour et les établissements éducatifs et services d'accueil familial associatifs.
- Les services médico-sociaux scolaires, les équipes de La Réussite éducative de Paris.
- Les services de prévention spécialisée, les services de polyvalence de secteur, les CMP et services de pédopsychiatrie.

Autres départements

- La consultation d'orientation est soumise à un accord de prise en charge financière individuelle forfaitaire du Service de l'Aide sociale à l'enfance concerné (nous consulter).

Groupe SOS Jeunesse

Groupe SOS Jeunesse est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Notre mission est d'éduquer et protéger des enfants, adolescents et jeunes majeurs en difficulté sociale en lien avec leur environnement familial, social et économique.

Nos équipes œuvrent au quotidien pour donner les mêmes chances à chaque jeune. Si la vie ne les lui a pas données, nous nous battons pour qu'il puisse les obtenir.

Soutien à la parentalité, accueil de mineurs et jeunes majeurs en danger ou en risque de danger, en alternative à l'incarcération, en difficultés psychologiques et accompagnement à l'insertion socio-professionnelle... Nous concevons et mettons en œuvre des moyens diversifiés et innovants d'aide, de soutien et de prise en charge.

Groupe SOS Jeunesse est une association du Groupe SOS. Groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en France, le Groupe SOS combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, depuis 1984.